



ANGRESSE

BULLETIN MUNICIPAL
N° 35

03 | LE MOT DU MAIRE

04 | COMPTE-RENDU DES FINANCES 2019

4- Coté investissement - côté fonctionnement

06 | LA VIE À ANGRESSE

6- La taxe de séjour
7- Cathy Minjon, le départ à la retraite
8- Élections municipales
9- Confinement
10- ALSH - Temps forts 2020
11- Angresse accueille le 39ème collège des Landes
12- L'école autrement
13- Voirie 2020
13- Espaces verts, fleurissement
14- Site internet
15- Le CCAS

13 | LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS

16- L'AAPE
16- Judo Shiaï Club
17- L'A.D.A.M.A.I.D.
17- Angresse Rando
18- Association Communale de Chasse agréée d'Angresse
18- Rémi Noste Estelle
18- Trail des Gemmeurs
19- Les Arts d'Angresse
19- Metal Detecting
19- Comité des Fêtes
20- L'ARA
20- Le Club des 3A
21- Les Copains d'Abord VTT
21- Welc'Om Yoga
22- Sauvons nos Barthes
23- Tennis Club Angresse

25 | LA MAIRIE D'ANGRESSE

24- Les services et loisirs sur la commune
25- Petits rappels - Sydec
26- Sitcom - Anti Gaspi
27- Numéros utiles - Etat civil

Le Mot du Maire

Cher(e)s Angressois(e)s



Le 15 mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance, approuvant, par la même occasion, le programme que nous vous avons soumis lors de la campagne électorale, je vous en remercie vivement,

Notre première tâche a été accomplie le 23 mai, il s'agissait de nous organiser d'abord, en désignant le maire et les adjoints qui constituent l'exécutif, puis

dans un deuxième temps nous nous sommes répartis dans les différentes commissions, dont le rôle ne doit pas être négligé, dans la mesure où elles préparent les délibérations de notre assemblée,

J'attache beaucoup d'importance aux travaux de ces instances spécialisées, la qualité de leurs travaux et de leurs propositions, déterminent la pertinence et la fiabilité des décisions que nous prendrons

Assisté de mes adjoints et de toute l'équipe municipale, je m'efforcerai de conduire les projets avec le seul objectif qui doit nous animer, le développement de la commune et le bien-être de ses habitants.

Dans le même ordre d'idée, nous encouragerons et soutiendrons la vie associative. Les associations constituent un relais indispensable à l'action municipale.

Dans l'immédiat, il s'agira de recenser nos possibilités

financières, de distinguer celles qui sont immédiatement mobilisables pour réaliser les projets que nous voudrions voir aboutir à court ou moyen terme.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires, comme celle des épreuves et des défis,

Cette pandémie sur notre territoire nous impacte dans notre quotidien avec comme inconvénient, le confinement, le port du masque, le respect des règles sanitaires, l'annulation des événements et manifestations.

Mais pour une partie d'entre nous, cela est plus délicat et anxiogène, je pense aux soignants et autres personnes indispensables au bon fonctionnement de notre société.

Je n'oublie pas celles et ceux qui sont touchés sur le plan professionnel par une situation économique très tendue pour leur emploi et leur salaire.

Nous devons être solidaires dans ces moments difficiles, en faisant confiance, en continuant à fréquenter les commerces de proximité et à travailler avec toutes les entreprises locales. Les collectivités dans cette démarche ont un rôle essentiel.

Formulons des vœux pour que cette expérience vécue nous rende plus humbles, plus raisonnables, plus solidaires, et que nous restions impatients de revivre tous ensemble, comme auparavant.

Prenez soin de vous.

” Philippe Sardeluc

Côté investissement

Sur cette année 2019, la totalité de nos recettes s'élève à 4 387 024 €, dont 2 958 865 de recettes d'investissement et 1 428 159 de recettes de fonctionnement.

Notre plus importante recette d'investissement a été le report de l'excédent 2018.

Nous avons perçu 146 000 € de taxe d'aménagement, 93 635 € de FCTVA (TVA sur nos investissements 2017), et 265 000 € de subventions.

Notre plus importante recette de fonctionnement provient des impôts et taxes (dont 840 168 € de taxes foncières et habitations) et 115 790 € d'attribution de compensation reversée par Macs, sur la part de cotisation foncière des entreprises qu'elle perçoit.

Le total de nos dépenses s'élève à 2 967 033 € dont 1 846 826 € d'investissement et 1 120 207 € de fonctionnement.

 Afin d'améliorer la lisibilité de cet article, les chiffres présentés sont arrondis.

Recettes d'investissement	2 018	2 019
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, taxe aménagement, excédent fonctionnement N-1)	1 455 889	958 648
Subventions d'investissement reçues (état, département, Communauté de Communes...)	260 155	264 991
Emprunts et dettes assimilés	1 153 345	546 094
Report excédent investissement N-1	0	1 135 526
Opérations d'ordre de transfert entre sections	252 104	53 606
Opérations patrimoniales	222 801	0
Totaux	3 344 294	2 958 865

Dépenses d'investissement	2 018	2 019
Emprunts et dettes assimilés / Remb EPFL / Remb TA	344 078	717 574
Immobilisations incorporelles (frais d'études...)	0	0
Subventions d'équipements versées	108 199	177 823
Immobilisations corporelles	562 098	433 178
Immobilisations en cours	449 367	518 251
Report déficit N-1	522 225	0
Opérations d'ordre de transfert entre sections	0	
Opérations patrimoniales	222 801	
Totaux	2 208 768	1 846 826


Résultat d'investissement	1 135 526	750 097
----------------------------------	------------------	----------------

Côté fonctionnement

Sur cette année 2019, nos principaux investissements ont concerné la zone du collège (viabilisation et voirie), des avances pour les équipements sportifs, la construction d'un local communal à la ZA du Tuquet, intégrant un local aux normes à usage de l'association des chasseurs.

Les dépenses de fonctionnement se maintiennent, comme vous pouvez le constater sur le tableau annexé : le total pour 2019 s'élève à 1 120 207 €.

2020 sera une année particulière, avec la fin du programme lié au collège, côté investissement, et surtout un fonctionnement très impacté par la crise sanitaire, avec une baisse des recettes et une augmentation des charges (détail dans le prochain bulletin municipal).

 Notre endettement au 31/12/2019 était de 1 405 194 Euros.

<i>Recettes de fonctionnement</i>	2018	2019
Atténuations de charges	12 549	6 205
Produits des services, domaine et ventes diverses	38 712	48 040
Impôts et taxes	960 273	1 040 503
Dotations, subventions et participations	258 132	222 232
Autres produits de gestion courante	216 312	62 009
Produits financiers	9	9
Produits exceptionnels	233 417	5 000
Report excédent fonctionnement N-1	339 202	44 161
Opérations d'ordre entre sections	0	0
Totaux	2 058 606	1 428 159

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	2018	2019
Charges à caractère général	314 369	340 789
Charges de personnel et frais assimilés	546 901	536 283
Autres charges de gestion courante	143 190	148 756
Charges financières	37 499	38 773
Charges exceptionnelles	383	2000
Opération d'ordre entre sections	252104	53606
Totaux	1 294 446	1 120 207

Résultat de fonctionnement	764 160	307 952
-----------------------------------	----------------	----------------

La taxe de séjour



La taxe de séjour, a été votée par le conseil municipal du 28 août et sera mise en place à partir du 01 janvier 2021.

Pourquoi la taxe de séjour ?

La taxe de séjour, appelée aussi « taxe de saison » a été instaurée par la loi du 13 avril 1910.

Son institution résultait de la nécessité de moderniser les équipements touristiques.

L'esprit de la loi est de faire participer le touriste au financement des dépenses engagées pour son accueil et son séjour.

Ainsi la taxe de séjour permet d'épargner le contribuable local en répartissant les charges. Elle constitue une ressource nécessaire à l'équilibre du budget communal, et complémentaire au produit de la fiscalité locale.

La fréquentation estivale dans notre commune induit un surplus au profit des acteurs économiques et principalement les hébergeurs de toute nature.

Cette taxe permet à la commune de financer et de s'équiper afin de faire fonctionner les services de base : eau, assainissement, ordures ménagères, fleurissement, nettoyage et animations.

La taxe de séjour est due par personne et par nuit.

Qui doit la taxe de séjour ?

La taxe de séjour est perçue sur les personnes majeures qui séjournent à titre onéreux sur le territoire communal sans y être domiciliées. Elle est calculée sur le nombre de personnes et de nuitées constatées et en fonction de la nature et de la catégorie de l'hébergement. La taxe de séjour payée « au réel » par le touriste, ne constitue donc pas une charge financière supplémentaire pour le logeur, et n'alourdit pas ses tarifs dont elle est dissociée.

Cette taxe est due par toute personne séjournant dans la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre.

Qui collecte la taxe de séjour et comment ?

Toute personne qui propose une location meublée (studio, appartement, villa, etc. ...), ou une chambre d'hôtes ou un camping, pour accueillir des touristes, doit en faire la déclaration.

Plusieurs moyens seront déployés afin de faciliter la collecte de cette taxe, avec en particulier la mise en place d'un portail Internet qui permettra de déclarer et de payer en ligne.

Nous vous invitons à faire votre Déclaration soit en mairie ou sur le site : <https://www.declaloc.fr/>

Etapas pour vous déclarer :

- 1 - Vous devez créer votre compte
- 2 - Déclarer chaque mois les nuitées de votre hébergement.
- 3 - A la fin de chaque semestre, vous devez reverser, par chèque ou par virement bancaire, le montant total des taxes de séjour perçues.

Obligations de l'hébergeur

- Afficher le tarif de la taxe de séjour dans l'espace d'accueil, visible par le client
- Faire figurer la taxe de séjour sur la facture du client
- Percevoir la taxe avant le départ des personnes assujetties
- La reverser à la commune, via le trésor public.

Les tarifs appliqués, part communale et part départementale :

- Palaces : 4.20 € /0.42 €
- Hôtel, résidence, meubles de tourisme 5 étoiles : 3€ /0.30 €
- Hôtel, résidence, meubles de tourisme 4 étoiles : 2.30 € /0.23 €
- Hôtel, résidence, meubles de tourisme 3 étoiles : 1.50 € /0.15 €
- Hôtel, résidence, meubles de tourisme 2 étoiles : 0.90 € /0.09 €
- Hôtel, résidence, meubles de tourisme 1 étoile : 0.80 € /0.08 €
- Terrain de camping et terrains de caravanage classés en 3,4,5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans les aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures : 0.60€/0.06 €
- Terrain de camping et terrains de caravanage classés 1 étoile et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance : 0.20 €/0.02 €
- Hébergement sans classement ou attente de classement : 5%

Les services de la commune restent à votre entière disposition pour vous informer et accompagner dans la collecte, la déclaration et le reversement de cette taxe.

Pour toute question, contactez-nous au 05.58.43.51.94 ou par mail : angresse@taxesejour.fr



N'oubliez pas de consulter notre site internet : <https://angresse.fr> pour plus de renseignements.

Départ à la retraite de Cathy Minjon



Après 40 ans au service de « sa » commune, Cathy Minjon a fait valoir ses droits à la retraite.

Cathy a été la première secrétaire de Mairie à Angresse : elle a succédé à Monsieur Sancet ancien instituteur et directeur de l'école. Elle a vu la Commune s'agrandir, se métamorphoser passant de 600 à 2200 habitants, l'école de 50 élèves répartis en 2 classes, à 210 élèves répartis en 9 classes.

Elle a collaboré pendant 24 ans avec Jeannot Cazenave, 5 ans avec Marie-Hélène Forçans-Gaujacq, 10 ans avec Arnaud Pinatel et a participé à mon installation de nouveau maire. Tout comme moi, chacun de mes prédécesseurs n'a eu qu'à se féliciter de sa rigueur, de sa disponibilité, de sa polyvalence, de ses connaissances professionnelles et plus encore de sa mémoire vive.

De par sa fonction, elle a participé aux extensions successives des locaux de la mairie, à la création de la maternelle, de la cantine, du centre de loisirs, de la Poste, de la maison médicale, du nouveau cimetière, de l'école primaire et du collège, à la rénovation de l'église et la création de lotissements communaux. Mais aussi à la construction du fronton, des courts de tennis et du tennis couvert.

Cathy a également été très investie dans le milieu associatif qui s'est étoffé, pour passer de 3 associations à 14. Elle a débuté sa carrière à temps partiel avec deux collègues de travail. Aujourd'hui on dénombre 17 agents.

Le village s'est agrandi et avec lui sa population : ainsi pour le service administratif, en 1999 Corinne est venue la rejoindre pour gérer principalement l'urbanisme, puis en 2012 c'est Marie Ange qui après 12 années passées à l'école est arrivée pour s'occuper de l'accueil. Cette année, alors qu'elle s'est impliquée jusqu'au bout pour permettre à sa remplaçante, Barbara Chaubadindéguy, notre nouvelle DGS (Directrice Générale des Services) venue de Villefranque, de prendre peu à peu ses marques et d'entrer dans ses fonctions, il a fallu faire face au Covid et à la mise en place de son protocole sanitaire. Que d'épreuves et de tracas... on aurait espéré une fin de carrière plus tranquille pour organiser officiellement son départ, mais ce n'est que partie remise. Au nom de la commune et du conseil municipal, nous souhaitons à Cathy de profiter désormais amplement de sa retraite, bien méritée, et de tous les instants de détente et de bonheur, auprès de sa famille et de ses amis

Élection municipale 2020 2026

Les élections municipales du Dimanche 15 mars se sont déroulées dans un contexte très particulier, après l'annonce du Président de la république du jeudi 12 mars : « je m'adresse à vous pour évoquer la crise sanitaire que traverse notre pays. Jusqu'alors, l'épidémie était peut-être pour certains une idée lointaine, elle est devenue une réalité immédiate, pressante ».

On découvrait notamment les gestes barrières, le gel hydroalcoolique, la distanciation physique et le protocole pour l'organisation de ces mêmes élections.

Malgré tout, les Angressoises et les Angressois se sont exprimés et choisi ces femmes et ces hommes qui auront en charge la gestion de votre commune pour les six prochaines années.

Sur les 1578 inscrits sur les listes électorale, 550 sont venus voter (34,85% des inscrits) qui est dans la moyenne nationale au vu du contexte. Une seule liste s'est présentée devant les électeurs, elle est donc élue dès le dimanche soir.

Le Lundi 16, une autre étape s'ouvre à nous : Le Confinement.... mise en place des conseils municipaux repoussée.

Les conseillers municipaux en place poursuivent leur mandat avec Arnaud Pinatel comme Maire en attendant de pouvoir désigner son successeur. Un remerciement particulier à eux, qui ont dû mettre en place les différentes mesures gouvernementales et plus particulièrement le protocole sanitaire permettant la réouverture de l'école dès le 11 mai.

Ce n'est que le 23 mai 2020, que l'équipe que vous avez élue se met réellement en place et désigne comme Maire de la Commune Philippe Sardeluc.

L'équipe « Ensemble pour Angresse » a pour seule ambition de gérer, avec vous et pour vous, les affaires de notre commune avec compétence, dynamisme, et efficacité, afin de poursuivre, avec une équipe en partie renouvelée, l'action engagée depuis dix ans.

C'est dans un esprit de continuité, de solidarité, de maîtrise des finances et dans l'intérêt général que ce programme équilibré mais non exhaustif, pour la période 2020/2026 vous est proposé ci-dessous

L'Aménagement du territoire

- Maitriser l'expansion du village avec la finalisation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- Poursuivre l'aménagement des entrées du village, la rue d'Amaniou, de certains lotissements
- Créer de nouvelles pistes cyclables
- Continuer à entretenir et rénover les bâtiments communaux suite au bilan énergétique
- Poursuivre la rénovation de l'église

La Solidarité

- Poursuivre les actions en faveur de nos aînés et des personnes fragilisées, en maintenant le programme d'action du Centre Communal d'Action Sociale et en développant une action ciblée auprès des personnes les plus isolées
- Continuer à soutenir l'école
- Projet participatif pour les adolescents

La Dynamique culturelle, sportive et festive

- Poursuivre le soutien aux associations communales
- Etudier la faisabilité de construction d'un local pour les associations
- Réfléchir à l'aménagement d'un Skate-Park
- Favoriser les événements autour des spectacles vivants et des arts graphiques

La Transparence

- Rester à l'écoute de nos concitoyens et communiquer sur les décisions prises
- Maintenir les heures de permanences régulières
- Publier le bulletin municipal d'information
- Améliorer notre site internet

L'Environnement et Développement durable

- Valorisation des Barthes et des milieux naturels
- Gestion différenciée des espaces verts communaux
- Etudier l'aménagement de jardins partagés



2020, une année très particulière...

Début d'année, les médias nous parlaient d'un nouveau virus qui se répandait en Chine, avec des zones de ce pays mis en confinement... c'était loin d'Angresse, et « confinement », un mot presque nouveau dans notre vocabulaire quotidien.

La menace se rapprochait de plus en plus de notre continent.

Le 15 mars, les élections municipales se sont déroulées dans une ambiance particulière et inédite : les gens ne doivent ni se serrer la main, ni s'embrasser, mais au contraire garder un bon mètre de distance, les lieux sont désinfectés très régulièrement, chacun doit apporter son stylo.

Au lendemain de ces élections, le Président de la République annonce que notre pays, à son tour, va connaître le confinement, et ce dès le lendemain (mardi 17 mars) à midi...

C'est le début d'un changement de vie : nous devons tous rester chez nous. Nous disposons d'une heure par jour pour nous promener, et ce à moins d'un kilomètre de chez nous. Fini les soirées entre amis, les repas de famille, les activités sportives, les manifestations diverses.

Nous découvrons l'école à la maison, le télé travail ou le chômage partiel, les réunions par Internet, les rendez-vous virtuels avec nos amis, notre famille. Seuls certains

professionnels ont la permission de se rendre sur leur lieu de travail. Nous ne pouvons sortir que munis d'une autorisation écrite mentionnant la raison du déplacement.

Deux mois se sont écoulés ainsi. Nous sommes enfin « libérés » le 11 mai. Nous pouvons retrouver le chemin du travail, mais pas encore de l'école, puisque le retour en classes ne s'est fait que très progressivement.

Mais ce n'est pas fini pour autant, on nous promet une deuxième vague... Toutes les manifestations sont supprimées : nous avons vécu notre premier été sans fête : elles ont toutes été annulées, tout comme les vide-greniers, les kermesses, tous les rassemblements. Nous avons même dû apprendre à porter des masques...

Nous savions qu'à la rentrée nous parlerions encore de ce virus, mais nous n'imaginions pas ce qui nous attendait : Le 28 octobre le Président de la République nous annonce un re confinement dès le sur lendemain, le vendredi 30 octobre, et ce pour un mois minimum, faisant planer le doute l'organisation des fêtes de Noël et nouvel an qui auront une consonance très particulière cette année.

Espérons que 2021 nous réserve de meilleures surprises.

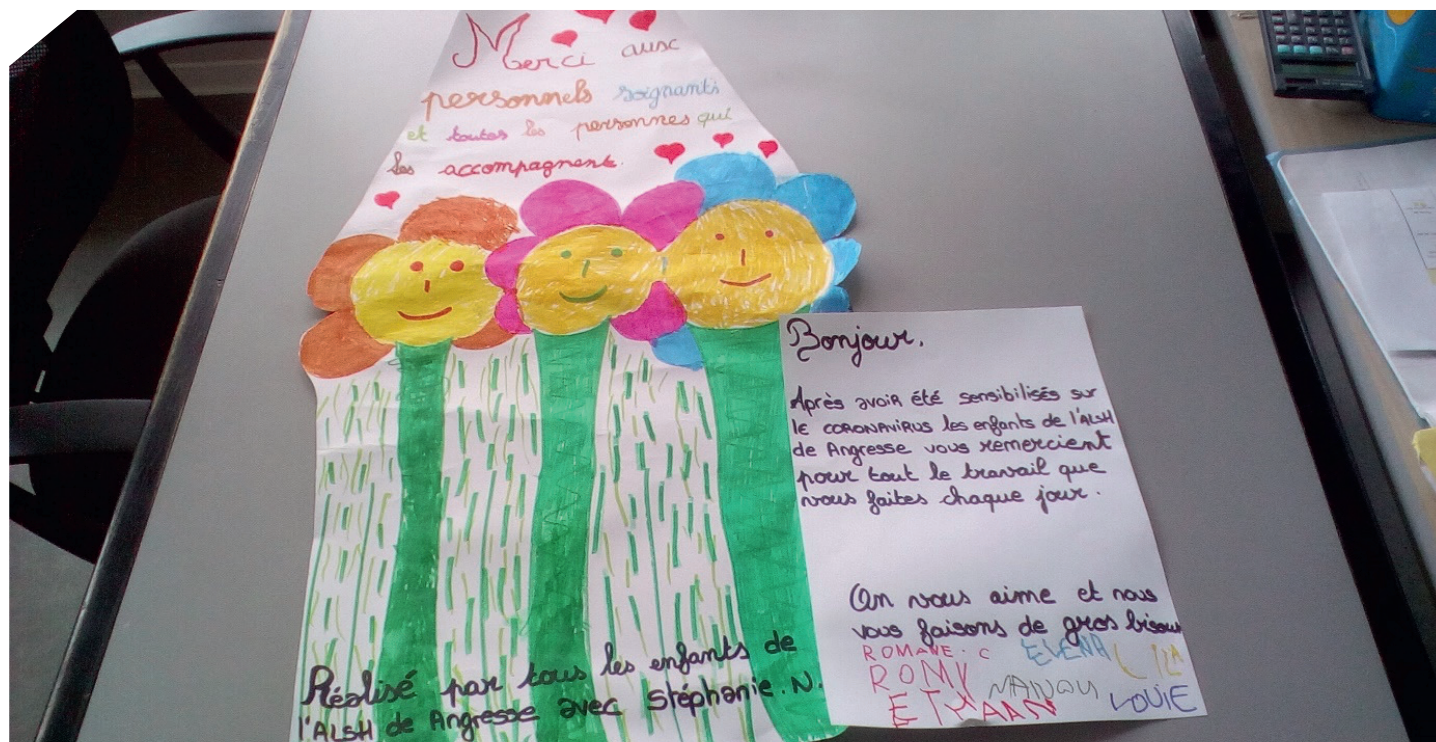


Cérémonie du 8 Mai 2020



Cérémonie du 11 Novembre 2020

ALSH



Janvier : visite de l'usine SITCOM

Vacances hivers :

action culturelle cirque à Tosse menée avec Macs
L'objectif était de découvrir des disciplines circassiennes.
Il s'agissait d'une journée d'animation par centre de loisirs, en regroupement de 2 structures

En parallèle 2 animations :

- Une avec l'école de cirque Galaprini ou plusieurs disciplines proposées (jonglage, acrobaties, équilibre, ...)
- Une avec Chloé Duvauchel de la compagnie la Relative, intervention artistique participative autour des thèmes du cirque et du spectacle vivant (avec le spectacle Quel cirque !)

Spectacle ricochets

Avec les + de 6 ans à Saubrigues

« A l'ombre de l'Arbre », de la Cie Txikan

La danse, la musique et le théâtre s'accordent pour emmener le spectateur dans un voyage rythmé, poétique et drôle où le temps est incarné par la figure de l'arbre et des saisons qui passent.

Stage aygueblue cours de natation sur 4 jours avec la Macs

L'idée générale est de favoriser l'apprentissage de la natation pendant le temps extra-scolaire.

Avantages :

- Tarif intéressant pour les familles
- Approfondir l'aisance aquatique des enfants
- Service supplémentaire pour les ACM participant à ce projet
- Augmentation de la fréquentation du centre aquatique Aygueblue

L'œuf libre angressois

Nous sommes si bien accueillis à la ferme Dufau,

Nos petits guides Julie et Laura ont le plaisir de nous faire découvrir leur environnement. Profession Fermière qu'elles maîtrisent à la perfection.

Nous y partons à la découverte du monde du vivant au travers des animaux de la ferme et des végétaux. Permettant à l'enfant d'appréhender les relations de l'être humain au monde qui l'entoure. Initiation aux différents cycles de vie.

Nous tenons fortement à renouveler nos visites sur l'année 2021

Printemps et été

Le covid a impacté notre organisation au centre de loisirs,
Les séjours ont été annulés ainsi que les sorties afin de protéger vos enfants contre l'exposition au virus.

Notre côte est très prisée par les vacanciers nous voulions prendre aucun risque.

Nous nous sommes mis dans une bulle, il a fait si bon dans notre petit cocon au centre de loisirs, nous avons pu nous retrouver, nous reconforter et enfin nous rapprocher...

Il était temps de discuter de cet espèce de minus qui a envahi notre air : le coronavirus ?

J'ai imaginé à quoi ça pourrait ressembler ?

Qu'est ce que cela fait dans notre corps ?

Pourquoi j'ai dû rester dans ma maison ?

Comment je me suis senti(e) dans ma maison sans venir à l'école ?

Et les copains comment ils se sentent eux ?

J'ai compris que pour protéger ceux que j'aimais, il fallait se tenir éloigné.

Les enfants ont créé des affiches pour offrir au personnel de l'hôpital de Dax en guise de remerciements pour tout l'effort effectué pour soigner les individus contaminés, et transmettre tout notre soutien.

Eté :

Deux projets ont été réalisés:

- **Projet science astronomie avec Jérôme des Francas des Landes.**

En voici les objectifs :

Susciter chez l'enfant l'envie de regarder le ciel

Permettre aux enfants d'acquérir quelques notions en astronomie et se situer dans l'Univers

Amener les enfants à inventer, créer, imaginer

Susciter chez l'enfant la curiosité, l'envie de trouver des réponses

Amener l'enfant à se documenter

- **Stage tennis avec Sylvie Gardette du club de tennis d'Angresse**

Destiné à accueillir les plus jeunes enfants de 3 à 12 ans, le mini-tennis a pour objectif de faire découvrir le tennis à travers des exercices de coordination et des jeux.

Le matériel pédagogique est adapté ainsi qu'une approche ludique, dynamique et éducative.

Activités hautes en couleur, voyage au Japon, grands jeux, recettes et plein d'autres idées des enfants.

Angresse accueille le 39ème collège des Landes

Tous les collégiens, notamment ceux d'Angresse, l'attendaient : malgré la conjoncture si particulière de ce premier semestre 2020, le collège a pu ouvrir ses portes et recevoir les élèves de Tosse, Saubion, Bénèsse-Maremne et Angresse, pour cette rentrée du 1er septembre.

Cette longue période de confinement a sensiblement impacté le calendrier de réalisation des travaux. Les entreprises ont dû travailler d'arrache-pied pour tenir les délais. Le département, la commune, les élèves leur en sont reconnaissants, et les remercient pour leur implication.

Une inauguration spéciale, masquée et en petit comité, s'est tenue lundi 31 août au collège. Pas de collégiens pour couper le ruban puisqu'ils y rentreraient le lendemain, ni de représentants de la vingtaine d'entreprises ayant participé à ce vaste chantier d'un coût global de 17 millions d'Euros.

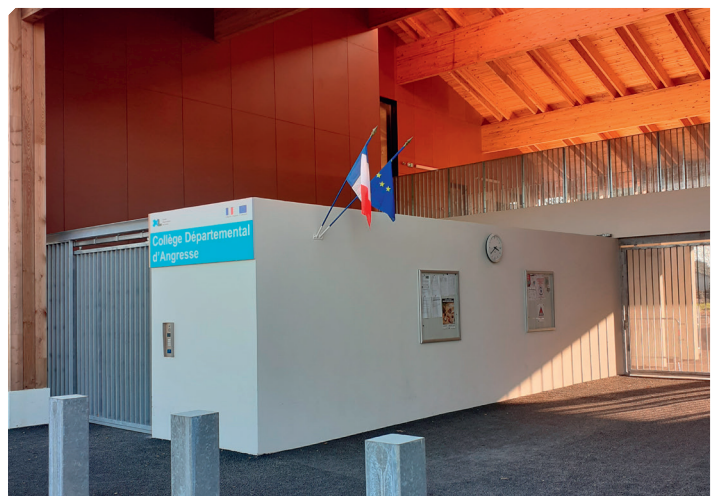
Ce sont 460 adolescents qui ont fait leur rentrée dans cet établissement qui pourra accueillir jusqu'à 600 élèves.

Sept agents techniques départementaux y assurent les missions de restauration scolaire, d'entretien et maintenance des bâtiments.

34 enseignants ont en charge les 11 classes : 6 classes de 6e ; 4 classes de 5e ; 5 classes de 4e ; 3 classes de 3e.

Font partie de l'équipe, 1 adjoint gestionnaire, 2 secrétaires, 5 Assistants d'éducation, une Assistante Tice (informatique), 7 AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap), une infirmière à mi-temps, une assistante sociale à mi-temps et une Psy-EN (ex Conseiller d'orientation) un jour par semaine, tous sous la direction de son Principal, Monsieur Daniel BAILLIEU.

Jouxant le collège, ont été bâtis un gymnase, un mur à gauche, et en face, un terrain grand jeu. Ces équipements vont être



intégrés au patrimoine de la Commune, qui en assumera le fonctionnement (humain et financier), contrairement au collège qui reste la propriété du Département. Ces équipements sportifs seront à la disposition, en priorité, du collège, mais également dans l'avenir, des associations sportives.

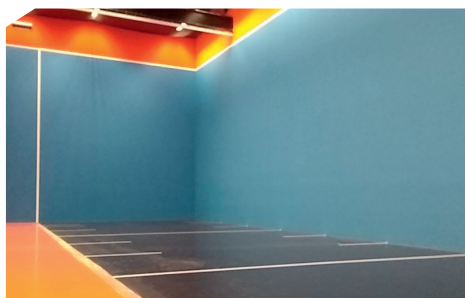
En plus du Collège, d'importants travaux de voiries ont été réalisés et financés par le département des Landes, la communauté des communes Macs et la commune d'Angresse.

Ces aménagements ont permis, dès l'ouverture du collège, les cheminements des piétons, vélos, trottinette ou skate en toute sécurité depuis les bourgs de Saubion et Angresse. Pour rappel, ces deux communes ne bénéficient pas des transports scolaires pour ce collège.

La Commune d'Angresse remercie ses partenaires pour ces belles réalisations.



Gymnase



Mur à gauche



Terrain Grands Jeux

L'école autrement

Les 214 écoliers du groupe scolaire Jean Cazenave ont retrouvé leur classe, leurs maîtres et Maîtresses le mardi 2 septembre 2020.

Depuis le début de cette année scolaire 2020, nous avons tous connu de grandes modifications dans notre quotidien.

En effet, la pandémie et le confinement ont fortement impacté la vie de nos foyers. Il a fallu réorganiser la vie de famille. Chacun a dû s'adapter tant sur le plan personnel que professionnel.

Nos bambins et ados ont découvert une

nouvelle façon d'étudier. Les parents se sont transformés en super héros, jonglant habilement entre enseignement à distance et télétravail. Enfin les enseignants ont su s'adapter en transformant l'école de Charlemagne en classe virtuelle 2.0. Ce qui pourrait être l'école du 22ème Siècle.

Dans cet article nous avons voulu mettre à l'honneur enfants et professeurs qui ont su faire preuve d'ingéniosité pour pouvoir continuer d'avancer.

Pour cela nous leurs avons demandé de s'exprimer sur ce qu'ils ont pu retenir de positif durant cet épisode inédit.

Voici ce qu'ils nous ont répondu :

Point positif du coté professeurs :

- Contact différent avec les familles, et des contacts plus réguliers.
- Voir les enfants dans leur environnement familial.
- Nouveauté pédagogique : Quizz littérature et mathématique.
- Visio pour garder le contact.
- Les parents ont pu toucher de près les réussites et difficultés de leurs enfants.

Point positif du coté enfants:

- Ecole à la maison et télé-récréation.
- Passer plus de temps avec nos parents.
- On travaille mieux car moins distrait par les copains.
- Passer plus de temps chez soi.
- Pouvoir faire des câlins à sa Maman quand on veut.
- Visio avec les copains et les copines.

L'ensemble de la commune et le conseil municipal souhaite remercier l'ensemble du personnel scolaire et périscolaire pour avoir réussi à maintenir un service de qualité dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité dans ce contexte de crise sanitaire. Par leur bienveillance et leur implication, ils ont su écouter et rassurer nos écoliers.

Voirie 2020

Nous l'attendions avec impatience, le rond point des "Serres" a relevé son tracé pendant le confinement, l'ouvrage a été réalisé par la société LAFITTE TP EUROVIA, des aménagements extérieurs sont venus embellir le projet, l'éclairage public, l'enfouissement des cablages aériens, réfection des différents réseaux, continuité de la voie douce, gestion des arrêts de bus, Tous ces travaux n'auraient pas vu le jour sans le concours des Serres d'Angresse, du futur Super U, le conseil départemental, la communauté de commune et la commune d'Angresse.

A ce jour nous avons remarqué une certaine fluidité de circulation, en particulier sur les accès donnant sur la route de Saubion l'entrée des serres et les divers riverains.

La réalisation du collège a permis à la commune de bénéficier de nouveaux aménagements telle que la continuité de la voie douce depuis le bourg jusqu' au gymnase, du collège au bourg de Saubion.

Reste la réalisation d'une piste cyclable vers Capbreton, projet pour lequel les élus interpellent régulièrement les organismes concernés, accompagné du soutien de nombreux angressois

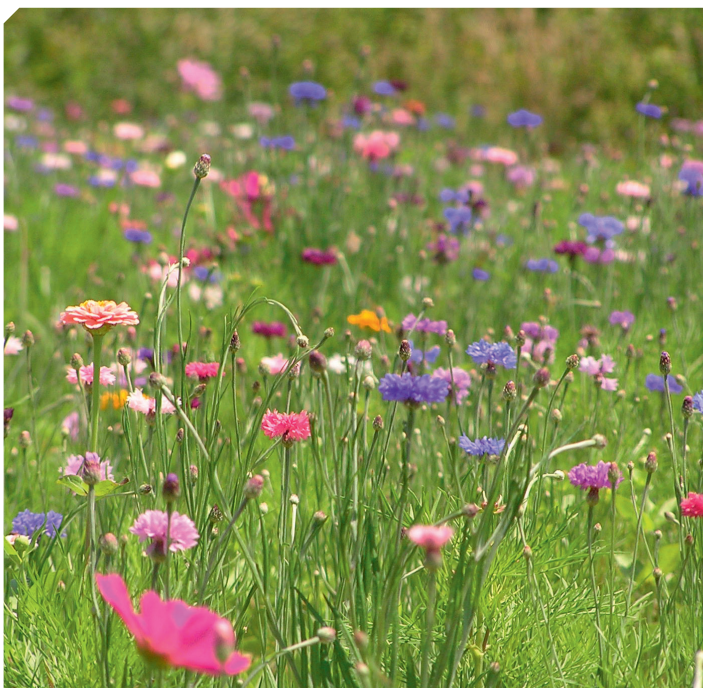
Parallèlement aux travaux de la voie verte (Saubion Angresse) la sortie du chemin de Goua et l'entrée du chemin de Sis on été modifiés rendant une entrée sécurisé sur la RD 133,

Le programme "zéro phyto" a vu cette année la remise en herbe des trottoirs jusqu'à présent "mi herbe mi cailloux" des impasses Millocq et Lartigon.

Des études sont en cours pour la remise en état des réseaux pluviaux, impactés par les pluies diluviennes que l'on a connu cette année. Les employés communaux sont intervenus sur d'anciens quartiers afin de résoudre les débordements récurrents,



La tonte différenciée et raisonnée



Angresse, qui participe depuis plusieurs années aux « villages fleuris », doit suivre un cahier des charges bien précis.

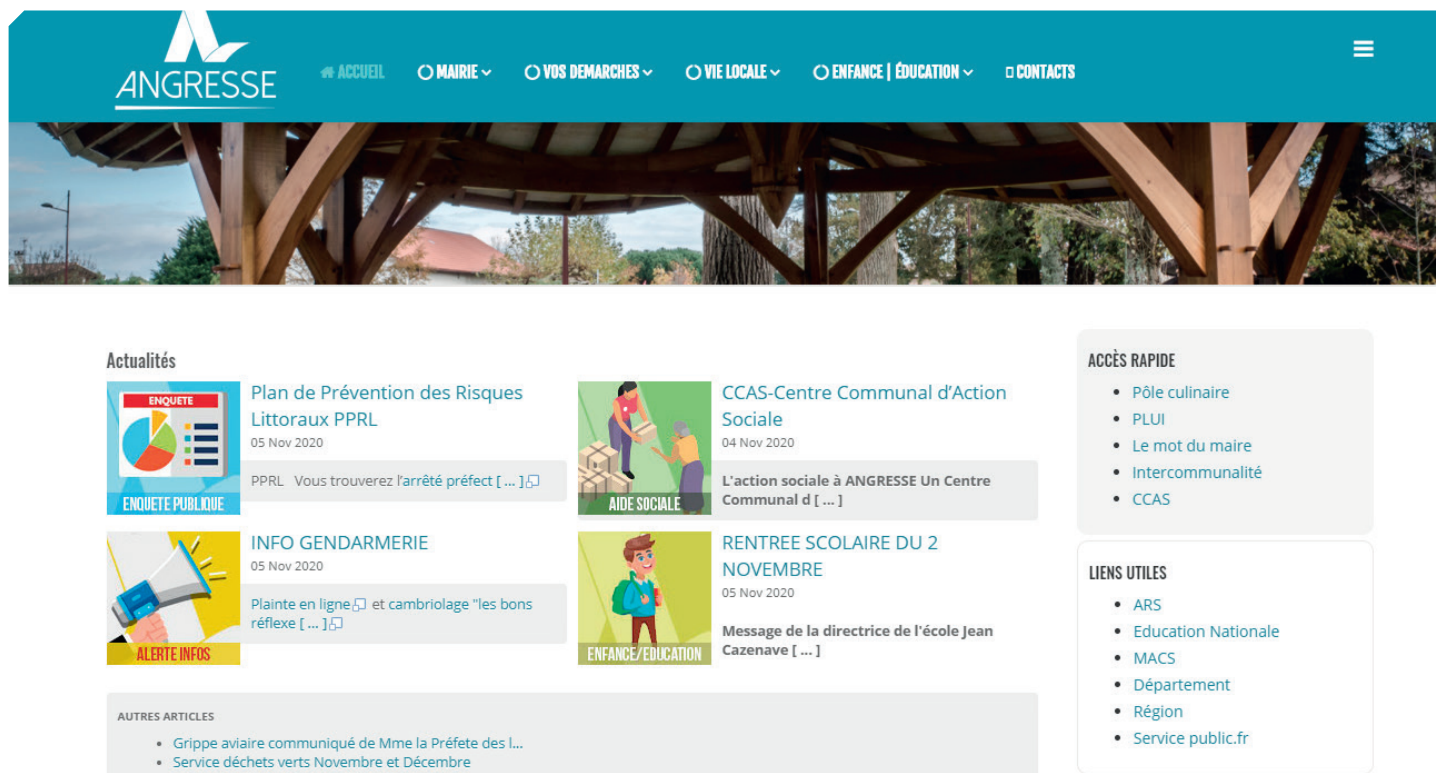
L'équipe municipale n'utilise plus de désherbant et très peu de produits phytosanitaires comme vous avez pu le constater sur les trottoirs et le cimetière, l'herbe reprend ses droits petit à petit.

Pendant le confinement ce printemps les coquelicots les marguerites et boutons d'or ont refléuri au bord des routes et des chemins de notre village pour le plus grand bonheur des abeilles et autres insectes. Nous devons tirer des conséquences de tous ces changements et nous allons mettre en place dans certains lieux une tonte différenciée et raisonnée.

C'est-à-dire dans un premier temps, le nettoyage des fossés se fera une ou deux fois par an, les bosquets seront tondus deux fois pendant la saison pour permettre à la biodiversité de se développer.

Des panneaux explicatifs seront mis en place dans les zones concernées.

Site internet



Le Maire et son Conseil Municipal font de la communication un enjeu indispensable pour notre commune.

Le nouveau site internet <http://angresse.fr> en fait partie.

A l'heure où internet occupe une place de plus en plus importante dans notre quotidien, nous avons souhaité le mettre en ligne très rapidement.

C'est le cas depuis le 15 septembre dernier.

Nous vous proposons cette nouvelle version, (site mis en sommeil depuis 2018), qui présente une meilleure navigation,

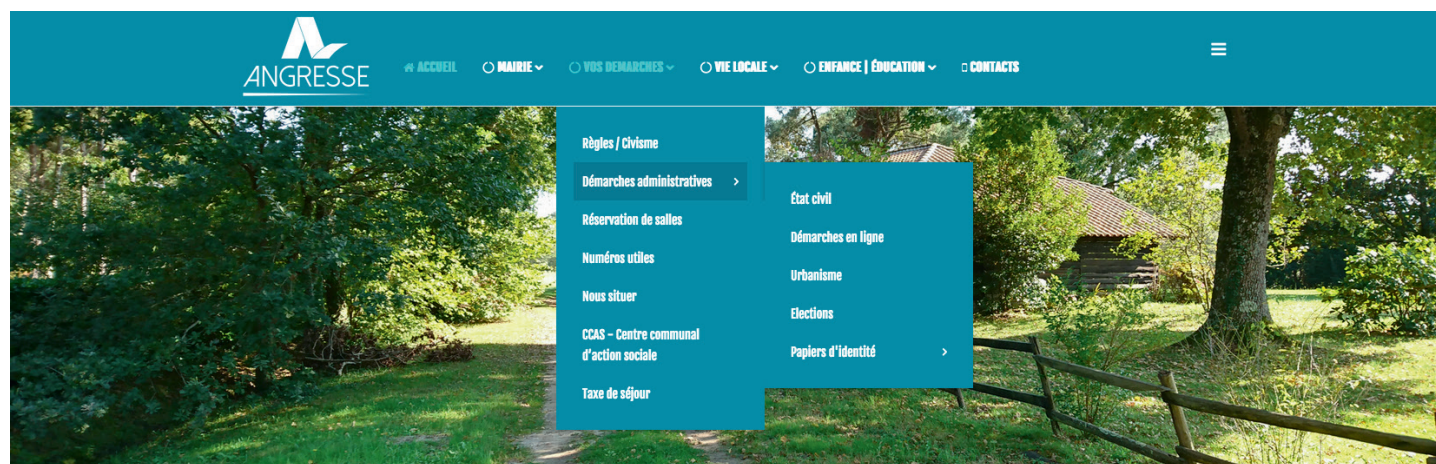
plus fluide, et permet d'accéder rapidement aux éléments de la page d'accueil et aux différentes rubriques du menu.

Ce nouvel outil facilitera la vie et les démarches administratives des habitants et des nouveaux arrivants de la commune.

Ce site se doit d'être évolutif, il sera enrichi par de nouvelles rubriques et de nouvelles fonctionnalités dans les prochains mois.

 Je vous invite à nous faire part de vos suggestions.

Bonne navigation !



Le CCAS



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) existe et agit activement depuis plusieurs années.

Il anime une action de prévention et de développement social sur la commune et dispose d'une autonomie juridique et administrative et d'un budget propre.

De nombreux services sont proposés régulièrement pour répondre aux besoins de la population.

- Demande de logements sociaux
- Portage de repas à domicile
- Assistance à l'installation de téléalarme avec participation financière du CCAS
- Soutien financier ponctuel aux familles en difficultés
- Organisation et financement du repas des anciens en fin d'année
- Distribution de cadeaux de fin d'année pour les anciens
- Diverses participations financières

Le président en la personne du Maire et les membres du CCAS composés d'élus et de représentants des associations familiales et des personnes âgées, retraitées, handicapées ou oeuvrant dans la prévention, le développement social et l'insertion et la lutte contre l'exclusion ont la volonté de s'adapter

à l'évolution récente des besoins de l'ensemble des habitants (jeunes, familles, anciens) et souhaitent répondre directement aux sollicitations des personnes voulant exprimer leurs difficultés.

Pour cela une permanence est instituée tous les quinze jours le jeudi après midi à partir du 22 octobre, il suffit de prendre rendez vous à la mairie en exposant sommairement le motif de la demande si possible.

Dans un contexte où il existe de nombreuses aides et interlocuteurs méconnus ou difficiles d'accès pour beaucoup, la volonté du CCAS est d'orienter les demandeurs vers les différents services.

Le CCAS renforce également ses relations avec les interlocuteurs locaux (assistantes sociales, CIAS) afin de développer des partenariats pouvant rendre des services aux Angressois qui en font la demande ou en ont le besoin.

i Pour plus d'information : [site internet angresse.fr](http://site.internet.angresse.fr)

L'AAPE

L'AAPE (Association Autonome des Parents d'Elèves) est une association à but non lucratif qui a pour objectif :

- D'aider au financement des activités éducatives proposées par l'équipe enseignante de l'école Jean Cazenave,
- De fédérer autour de manifestations conviviales
- De participer à l'animation de notre village.

Chaque année, plusieurs manifestations sont organisées afin de récolter des fonds et de créer du lien au sein de notre commune :

- Participation au Téléthon
- Fête de Noël en partenariat avec la Mairie
- Vente de chocolats
- Carnaval d'Angresse
- Vide grenier du 1er mai
- Fête de l'école (repas et animation de soirée)

Grâce aux fonds récoltés nous participons au financement des activités et équipements pour les enfants de l'Ecole :

- Matériel de motricité pour l'école maternelle
- Spectacles de marionnettes pour les plus petits
- Financement des bus lors des sorties organisées par l'équipe enseignante
- Cadeaux pour les CM2 entrant au collège
- Financement pour 1/3 du voyage scolaire...

Lors de l'année scolaire 2019/2020, nous avons organisé en collaboration avec la Commune, le Noël des enfants à la salle des fêtes avec des structures gonflables, un lâché de ballon et la visite du Père Noël. Le reste de l'année a été évidemment



affecté par la crise sanitaire. Sans fête de l'école au mois de Juin, nous avons offert à chaque élève de CM2 entrant au collège en 2020, des entrées pour le laser quest et bowling à Capbreton.

En 2020/2021, nous espérons pouvoir organiser tous les événements prévus, qui font maintenant parti du calendrier de la vie de notre village.

Notre association présidée par Marie Pierre Herman et Audrey Lebrun, est composée de parents bénévoles prêts à donner un peu de leur temps.

Nous avons besoin de vous pour continuer à faire plaisir aux enfants : n'hésitez pas à nous rejoindre !



Mail : aapeangresse@gmail.com

Facebook : AAPE Angresse

Judo Shiaï Club

Le Judo Shiaï Club a repris ses activités. Après une interruption de plusieurs mois, petits et grands étaient impatients de revenir sur les tatamis de Capbreton et d'Angresse pour pratiquer leurs disciplines favorites.

Grâce à la mobilisation de la Fédération Française de Judo, des mairies et du comité directeur du club, la mise en place d'un protocole sanitaire strict a permis la réouverture des deux dojos dans les meilleures conditions possibles.

Le Club accueille les enfants à partir de l'âge de 4 ans et propose, plusieurs fois par semaine, des cours de judo, Ju Jitsu et Taïso (Gymnastique japonaise) à tous les publics. Sachez que les inscriptions se font tout au long de l'année et qu'il est possible de participer à des séances d'essai avant de s'engager pour toute la saison.



Si vous souhaitez en savoir plus, tous les renseignements sont disponibles sur le site internet du club www.judocapbreton.com ainsi que sur la page Facebook <https://www.facebook.com/judoshiaiclubcapbreton>, ou tout simplement en vous rendant sur place, dans les dojos des communes de Capbreton et d'Angresse.



L'A.D.A.M.A.I.D.

L'Association Des Assistantes Maternelles Agréées Inter Départementale

Elle regroupe des A.M.A. (Assistantes Maternelles Agréées) en leur proposant une aide administrative (contrat de travail, déclaration d'impôts, aide aux courriers, etc...) et un soutien pour établir leurs contrats de garde d'enfants et autres calculs.

Nous faisons partie de la C.C.P.D. Commission Consultative Paritaire Départementale. Cette commission est constituée de 8 membres (4 représentants le département et 4 représentants les A.M.A. et les Assistants Familiaux) élus pour 6 ans, qui statuent sur les retraits, les non-renouvellements et les apports de restriction au contenu des agréments et la formation professionnelle.

Diverses manifestations sont organisées dans l'année : braderie, vide poussette, participation au téléthon ainsi qu'un goûter de Noël avec spectacle.

Notre association est ouverte à toutes les A.M.A. du département des Landes.



i Pour tous renseignements vous pouvez contacter Sylvie DUPIN au 05 58 43 95 30 ou en envoyant un courriel à adamaidlandes@gmail.com
Page facebook : ADAMAID

Angresse Rando



Notre association partage la passion de la randonnée (convivialité, sécurité, santé, sorties, séjours).

Les mardis et jeudis en journée ou en ½ journée, des sorties variées pour le plaisir de tous et le niveau de chacun. Angresse rando a choisi cette année de laisser parler les images, histoire de se remémorer les très bons moments passés à assouvir notre passion.

Le départ d'Angresse se fait avec minibus et covoiturage en fonction du nombre de participants et de la disponibilité des bus.

Nos randonnées :

- au Pays Basque à la découverte d'une région remarquable de par ses paysages, sa faune et sa flore.
 - dans les Landes, des paysages riches et variés qu'il faut découvrir.
 - hors de la région en France ou à l'étranger. (tarn septembre 2020)
- Merci à l'ensemble du groupe (à ce jour plus de 80 adhérents) de nous avoir accompagné avec toutes les mesures que

l'actualité et la logique nous imposaient, à l'équipe d'animation de 12 animateurs ainsi qu'à nos partenaires.

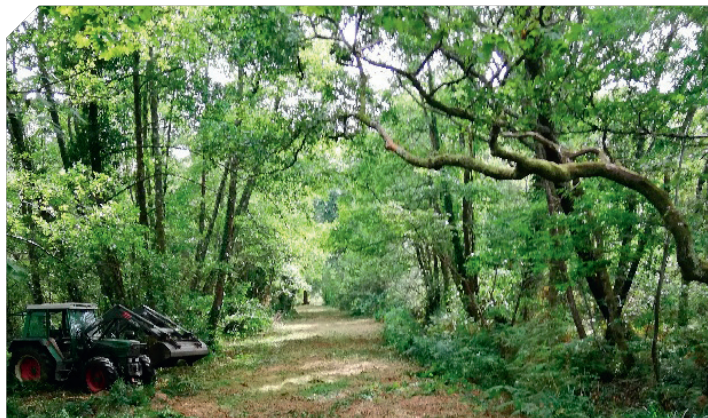
Pour l'année 2021, nous restons prudents sur la programmation des randonnées, des escapades et des actions (journée nature, barbecue, escapade de nuit) à venir, mais nous ne manquerons pas de reprendre les activités dès que possible.

Les animateurs, le conseil d'administration, le bureau et le président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et surtout la santé.

i retrouvez sur le site nos diverses sorties
<https://sites.google.com/site/angresserando/>



Association Communale de Chasse agréée d'Angresse



Cette année, l'ACCA a renouvelé son bureau. Il compte désormais 9 membres.

Au-delà des prélèvements administratifs d'animaux, l'équipe est soucieuse de la nature et de son partage. Elle contribue à différents aménagements (nettoyage bordure du Monbardon, Canal Blanc, broyage, épareuse, mise en place de ponts sur plusieurs zones) en collaboration avec la municipalité afin que tout le monde profite de notre belle commune d'Angresse.



Le Président
Peypoudat Ludovic

Rémi Noste Estele



Chères Angressaises et chers Angressois, L'Association **Rémi Noste Estele** existe depuis presque 2 années maintenant.

Elle a été créée afin de venir en aide aux malades touchés par le cancer ainsi que leurs proches.

Nous récoltons des fonds en organisant des manifestations festives basées autour des traditions gasconnes.

Concrètement, nous souhaitons soutenir les personnes grâce à des aides financières et matérielles, une participation à la recherche contre le cancer, une mise en relation avec des professionnels ou des associations spécifiques et un soutien physique et psychologique avec bienveillance.

Nous espérons pouvoir organiser également des interventions sur des thèmes spécifiques grâce à notre partenariat avec la Ligue contre le Cancer.

Notre association cherche à favoriser l'échange et le partage dans un esprit de convivialité et d'entraide.



Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter sur l'adresse mail : reminosteestele@gmail.com
Adishatz.

Trail des Gemmeurs

Ça y est le rendez-vous est pris ! Le 23 mai 2021.

L'association le Trail des Gemmeurs, fraîchement créée pendant l'été, organise le Dimanche 23 mai 2021, dans nos forêts locales, deux courses natures 21 et 10 kms. Mais aussi une marche et une course d'échasse ! Sans oublier bien sûr, une petite course pour nos pitchounes.

La totalité des bénéfices sera reversée à l'association REMI NOSTE ESTELLE, qui a pour but d'aider les personnes atteintes

du cancer ainsi que leurs familles. Elle assurera également l'organisation du repas d'après course si cher à nos sportifs/ves.

Soyez nombreux à nous rejoindre, nous avons besoin de vous : tant à l'organisation que pour enfilez les baskets le jour de la course !!



Sportivement,
Le président, le trésorier.

Les Arts d'Angresse

Les Arts d'Angresse est une association où l'on peut pratiquer toutes les techniques de peinture. Nos cours ont lieu à la salle Amaniou au rez-de-chaussée.

Notre professeur Andréa enseigne le dessin, l'aquarelle, la peinture à l'huile ou acrylique, le manga pour les enfants et adolescents à partir de 11 ans. Les cours sont collectifs et organisés le lundi et le jeudi.

Pour les adultes, un carnet de 10 tickets vendu à 110 Euros représente 10 cours, un cours dure 2 heures. Le carnet est valable au maximum 4 mois.

Pour les enfants et ados, 3 chèques de 90 Euros, le cours a lieu le lundi de 18h à 20h.

Quand c'est possible, nous allons voir les expositions qui ont lieu dans les environs.



i Pour plus d'information, vous pouvez contacter notre présidente Nicole COLCHEN au 06.09.26.10.58 par mail nicole.colchen@gmail.com ou directement Andréa BERNARDINI au 06.51.11.50.41 mail : bernardini@gmx.fr A bientôt peut-être !

Metal Detecting



Trouver des objets dans le sable des plages landaises, ou dans un champ, c'est ce qui motive, entre autre, les passionnés de l'association **Angresse Metal Detecting**.

La détection de métaux, c'est un loisir pour lui depuis l'enfance. Nicolas Bordessoulles a créé à Angresse, en 2019, une association spécialisée dans ce domaine, mais aussi dans l'orpaillage et la pêche à l'aimant. Dans son entourage, quelques-uns de ses copains qui prospectaient l'ont rejoint dans cette association pour partager des sorties.

L'association est soutenue par Goldline Orpaillage, une autre association spécialisée dans la recherche aurifère.

Ensemble ils organisent des journées apprentissage du loisir

pour des écoles par exemple ou des adultes désirant s'initier à la pratique et à l'apprentissage de la législation.

Avec ce type d'initiation gratuite, vous serez sensibilisé à la dépollution et la prise en main d'un détecteur de métaux de qualité vous évitera de vous lancer seul avec du matériel chinois et de médiocre qualité. Vous pourrez ensuite prospecter seul ou avec l'association sur les plages ou encore à la campagne, et trouver des objets, comme de vieilles pièces de monnaies.

i Pour contacter l'association, rien de plus simple, vous pouvez vous rendre sur la page facebook [@prospectorasso](https://www.facebook.com/prospectorasso) ou bien utiliser le mail suivant : angressemd@gmail.com

Comité des Fêtes

En 2020, le Comité entraîné par Pierre, a malheureusement, comme beaucoup d'autres associations, pâtit de la crise qui nous touche tous. En effet, la seule manifestation qui a pu avoir lieu est la Soirée Irlandaise.

Nous retiendrons cependant que cette soirée s'est très bien déroulée, avec un peu plus d'une centaine de repas, et une convivialité qui nous est chère.

Pour 2021, le comité souhaite évidemment que le village retrouve son dynamisme, sa convivialité qu'on lui aime tant, ainsi que ses manifestations.

Pierre Delpuech a quant à lui, décidé de quitter la présidence pour laisser sa place à Oihana Mendes et Manon Fillonneau. Elles seront accompagnées d'un bureau renouvelé en grande partie, qui permettra d'amener du sang neuf.

Comme à notre habitude, nous souhaitons garder la



dynamique qui nous tient tant à cœur, et essayer de proposer de nouvelles manifestations.

Nous remercions tous nos bénévoles, nos artisans et commerçants, la municipalité ainsi que tous ceux qui participent, de près comme de loin, à notre association et nos manifestations.

À très bientôt

L'ARA

ARA, l'Association des Randonneurs d'Angresse vous propose de pratiquer la randonnée pédestre adaptée à tous, activité physique au combien salubre pour le corps et l'esprit.

Venez pratiquer et vous évader sur les chemins de rando, à la découverte de magnifiques paysages et partager des moments de convivialité et d'amitié en toute simplicité loin de la recherche de la performance. Les animateurs : Isabelle, Georges, Patrice, Serge et Mariano, s'activent chaque semaine pour préparer les sorties du mardi.

Grâce à notre reporter Renée, vous trouverez sur le site rando-ara.fr le programme trimestriel et les photos de nos randos.

Ara c'est aussi des moments festifs tellement appréciés par les adhérents, des moments qui ont cruellement manqué cette année de par leur annulation compte tenu de la situation sanitaire. Il faut rapidement oublier 2020 et nous préparer à aborder avec optimisme la prochaine saison.

i Rendez-vous sur notre site rando-ara.fr ou les membres du bureau prendrons plaisir à accueillir de nouveaux adhérents pour partager la joie qui anime cette association.

” Le président : Mariano Garcia



Le Club des 3 A

Comme beaucoup d'associations, en cette année de pandémie, notre club est fermé, mais nous espérons que la nouvelle année apportera à tous beaucoup de bonnes nouvelles et que nous retrouverons tous nos amis pour partager à nouveau: les après-midi jeux, les goûters, les repas, les sorties....

Tout cela bien sûr nous manque beaucoup, mais nous gardons le contact avec vous tous et espérons très bientôt vous revoir en pleine forme.

i Pour renseignements concernant le club et ses activités, deux numéros de téléphone:
Jeanine : 06 02 28 67 83,
Lulu : 06 89 70 84 94

” Bien amicalement à tous,
Jeanine



Les Copains d'Abord VTT



Comme toutes les associations communales la pandémie est venue perturber la bonne marche de notre petite structure.

Dès les premiers jours du confinement un coup d'arrêt a été porté à notre activité.

En effet les déplacements autorisés à bicyclette dans un rayon d'un kilomètre n'étaient évidemment pas en adéquation avec notre pratique.

Nous avons tous tenté de garder une bonne forme physique de façon à ne pas perdre le peu d'endurance que nous avons

acquis de haute lutte.

Cela aura permis à certains de pratiquer une bonne révision sur leur machine et de découvrir les joies de la mécanique cycliste.

Nous avons pu garder un lien entre nous via les nouvelles technologies et les apéros en visio furent légions comme beaucoup de personnes qui ont pu tester le procédé lors de cette période.

Notre sortie annuelle prévue traditionnellement pour le week-end de pentecôte et préparé avec passion par deux de nos membres, envisagée en pays Ibérique, fut naturellement annulée.

Dès que les obligations restreintes se sont levées nous nous sommes retrouvés le cœur léger et à distance raisonnable pour partager une première sortie post-confinement qui restera comme une libération et une joie immense de redécouvrir la nature environnante qui avait repris ses droits.

Nous avons pu grâce au dévouement des organisateurs habituels maintenir notre expédition nocturne annuelle.

Les choses sont maintenant pratiquement rentrées dans l'ordre et nos sorties redevenues normales, malgré que le mot « normalité » ne soit peut-être pas le mot approprié pour définir nos virées dominicales.

Plusieurs nouveaux adhérents ont pu tester notre activité et s'engager auprès de nous pour de nouvelles aventures...

Welc'Om Yoga

Depuis 2015, Welc'Om Yoga vous propose des cours de Hatha Yoga sur notre commune d'Angresse.

Durant le confinement, une nouvelle façon de pratiquer a vu le jour !

Depuis le mois de Mars 2020, vous avez la possibilité de pratiquer le Yoga en visio et cela en direct depuis chez vous. Une connexion internet, un tapis, une tenue confortable, et c'est parti pour un moment de calme et de sérénité. Etirements, renforcement musculaire, exercices de respiration, relaxation ... le tout sans sortir de chez vous !!!

Bien sûr, en fonction des mesures sanitaires, le studio est ouvert et vous accueille également sur place dans la limite des places disponibles. Les cours ont alors lieu en présentiel et en visio simultanément. Welc'Om Yoga vous propose également de nombreux événements ouverts à tous (pratiquant ou non) tout au long de l'année: des mini-stages, des week-ends yoga dans les Pyrénées ainsi que des voyages sonores (relaxation aux bols tibétains et autres instruments...).

Tous les cours sont donnés par Elodie, formatrice de futurs enseignants en Yoga à l'ENPY (Ecole Nationale des Professeurs de Yoga) et enseignante de Yoga, titulaire d'un Diplôme Fédéral d'Enseignante de Yoga et d'un Certificat



Professionnel (certification qualité ISQ-OPQ délivré par FFP).

Le Yoga qui y est enseigné est un yoga de qualité dans le respect de la personne occidentale et des textes traditionnels indiens. Numéro de carte d'enseignante 12-94 visible sur le site de la FNP.

Plusieurs cours par semaine :

Cours les Mardis et Jeudis de 18h15 à 19h15 et de 19h30 à 20h30

Un cours de Yoga "dynamique" le Jeudi à 09h00.

i Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 0681103525 ou par mail: welcomyoga@hotmail.com

Vous pouvez aussi venir visiter notre page Facebook "Welc'om Yoga Angresse »

Sauvons nos Barthes

Notre association a été créée dans l'objectif de redonner à nos Barthes abandonnées leur splendeur d'il y a 20 ans. Nous n'avons pas cessé de nous battre pour cette ambition avec l'appui inconditionnel d'Arnaud PINATEL et de Philippe SARDELUC.

L'association compte à ce jour près de 200 adhérents et nous continuerons, à leur côté, à vos côtés, de mener jusqu'au bout, en confiance et dans un respect mutuel, l'objectif de notre engagement.

En cette année 2020 bien réductrice, notre activité s'est limitée à poursuivre les contacts avec les propriétaires et accompagner la réalisation du bassin dessableur.

Lors du premier confinement, l'ensemble du Conseil d'Administration a décidé de faire un don à l'attention des agents du CIAS de la CC MACS.

Ci-dessous, courrier de remerciements de MACS :

Bonjour,

Face au risque sanitaire, nous avons renforcé l'ensemble des protections des agents du CIAS (masques, gants, gel hydro-alcoolique, blouses, etc...) et la somme que vous nous avez versée a contribué à leur prise en charge.

Nous vous remercions à nouveau pour ce don qui a aidé le CIAS de MACS.

Bien cordialement

Guillaume Baudoin

Directeur général des services de MACS et du CIAS de MACS

Notre satisfaction en cette fin d'année est de voir la construction du bassin dessableur enfin réalisée, confirmant la **continuité du projet** et notre espérance pour des « Barthes retrouvées ».

ANGRESSE Un bassin dessableur a été inauguré après une longue bataille autour des enjeux environnementaux

Comment en finir avec le problème de l'ensablement des barthes du Monbardon et du moulin de Lamothe ? La question, telle un serpent de mer, revenait régulièrement depuis 2016 (lire par ailleurs). Après moult péripéties, la solution d'un bassin dessableur s'est concrétisée. La réunion de démarrage des travaux s'est déroulée le 17 août dernier, et le 30 octobre a vu la mise en service de l'ouvrage, qui vient d'être inauguré (lire ci-contre).

Il captera désormais le sable provenant de l'amont des barthes du Monbardon et du moulin de Lamothe. Les sédiments seront évacués du site deux fois par an.

Voilà qui devrait régler nombre de problèmes. Petit historique. Jusqu'en 2001, la gestion de ces barthes était assurée par une Association syndicale agricole (ASA), dont le président était le maire d'Angresse. Réunis une à deux fois par an, les

adhérents décidaient des opérations à mener.



Les élus se sont rendus sur place pour constater la conformité des travaux. PHOTO A. G.

Sonnette d'alarme tirée en 2016

Depuis décembre 2016, un collectif d'usagers, de propriétaires et d'exploitants agricoles tire la sonnette d'alarme sur l'état des barthes situées entre les communes d'Angresse, Bénesse-Maremne, Capbreton et Soorts-Hossegor, appelées barthes du Monbardon et du moulin de Lamothe, devenues, avec le temps, marécages insalubres : des pâturages transformés en champs de vase, où seule l'invasive jussie proliférait. Les vaches ne pouvaient plus y brouter et les tracteurs devaient choisir le moment et le chemin pour s'y aventurer. Les eaux sales et stagnantes envahissaient les terrains, même l'été. Parfois, après deux mois sans pluie, on assistait à une sorte de « marée noire », ragondins et sangliers devenant les principaux occupants.

LE BASSIN EN CHIFFRES

Desservi par un chemin d'accès de 757 mètres, ses dimensions sont de 50 mètres de long sur 18 mètres de large et 2,80 m de profondeur pour une capacité de stockage de 1 000 mètres cubes maximum de sable. Un bras de dérivation de 115 mètres sert à détourner le cours d'eau si besoin. Une plateforme de 750 mètres carrés stabilisée se situe entre le bassin et le bras de dérivation.

i Venez consulter notre site web :

<http://sauvons-nos-barthes.tchanca.com/>

Rejoignez-nous ! Ensemble nous serons plus forts. Nous serons heureux de vous accueillir dans notre Association (cotisation annuelle de 10 € par foyer familial).

Pour terminer, merci à tous les membres du Conseil d'Administration qui se sont impliqués sans s'économiser. Bénessois et Angressois réunis et unis ont su partager avec estime leurs expertises, leurs analyses et leurs compétences pour que se réalise et je l'espère, se finalise, la réhabilitation des BARTHES.

2021, année de la sortie de crise ?

Et si on osait prendre des risques, croire en l'impossible, défier le destin ?

Que l'année nouvelle soit favorable à tous vos vœux et vos défis !

Prenez soin de vous et de vos proches.

” Le Président,
Jean-Pierre MINJON

Tennis Club Angresse



L'actualité du club s'écrit cette année avec des pointillés en raison des événements sanitaires : l'enseignement, la pratique et les compétitions ont été interrompus par 2 fois, mais tout le monde a joué le jeu, les règles sanitaires ont été scrupuleusement respectées, et nous reprenons les raquettes avec envie.

Le nombre d'adhérents est à peu près constant d'une année à l'autre : en 2020 ce sont 114 enfants qui se sont inscrits à l'école de tennis et 66 adultes qui ont pratiqué au sein de notre club.

Chaque année, l'enseignement augmente en moyenne, d'une heure par semaine, pour s'adapter au nombre croissant d'élèves et au souhait d'avoir des groupes de niveau homogène. Les cours sont toujours assurés par Sylvie, notre monitrice, ancienne numéro 10 française, aidée par Anne-Marie, titulaire du diplôme d'aide moniteur tennis (AMT CQP). Le financement de l'école de tennis est assuré par les cotisations des adhérents, la subvention de la Mairie et l'aide des nombreux mécènes qui nous suivent depuis quelques années ou nous rejoignent ; nous les remercions tous.

La saison dernière, le club a bénéficié d'actions mises en place par le comité des Landes et la ligue NA : programme de structuration éducative et sportive, tennis dans le cadre scolaire, et du Centre

d'Initiation de tennis Adultes Ados, avec aides à la clé.

Une petite augmentation du coût des cotisations (en moyenne 10 € selon les types de cartes) a été décidée pour la saison 2020-2021 après 3 ans au même niveau ; on est encore très loin des tarifs qui sont pratiqués par des clubs voisins, à prestations équivalentes.

La 2ème édition du tournoi d'été de 2019 a connu un succès égal au précédent. Nous avons décidé d'annuler le tournoi 2020 car la convivialité qui caractérise notre tournoi n'était pas compatible avec le respect des règles sanitaires.

Pour ne pas laisser s'éteindre la flamme et préparer les joueurs à la reprise de la compétition en équipe, nous l'avons remplacé, quelques semaines plus tard, par un interclubs réunissant les meilleurs joueurs des clubs environnants. Les finales séniors ont vu l'emporter chez les Messieurs Franck MALHEB (4/6) et Anne PRONOST (15/5) chez les dames ; celles des plus de 35 ans et jeunes n'ont pas pu être jouées en raison du reconfinement.

Les équipes messieurs, dames et jeunes s'inscrivent régulièrement aux compétitions régionales ; les dames se sont particulièrement distinguées en remportant la coupe départementale 35+ puis la coupe d'hiver en 3ème division.

Nous bénéficions d'installations parfaitement adaptées à nos besoins et à la taille du club ; le club house, dont l'aménagement a été réalisé par les membres du club, est terminé depuis plus d'un an, a pu servir pour l'assemblée générale, quelques pots d'après match, mais n'a toujours pas pu être inauguré.

En cette période compliquée, la pratique du sport en général et du tennis en particulier, lorsqu'elle est permise, contribue à l'équilibre mental et physique de chacun ; hélas la convivialité et les amitiés qui se créent au sein du club sont mises entre parenthèse ; nous pensons avec nostalgie aux bons moments passés sur les courts et après..., avec l'espoir d'en revivre de nouveaux très vite.

En attendant, restez prudents.

A bientôt sur les courts.

” Le bureau du TCA

Présents sur notre Commune

Des services

Pour les 0 – 3 ans, une quinzaine d'assistantes maternelles agréées exercent sur Angresse. Vous trouverez la liste de ces professionnelles sur le site Internet du Conseil Départemental.
<http://www.landes.org/assistantes-maternelles-agreees>

Pour les enfants scolarisés (qui auront 3 ans avant le 31/12), un service d'accueil avant et après la classe est ouvert dans l'enceinte du groupe scolaire Jean Cazenave, dès 7h30 et jusqu'à 19 heures. Des repas préparés par le Pôle Culinaire à Seignosse permettent aux enfants de déjeuner sur place. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est ouvert tous les mercredis, et pendant les vacances (sauf Noël et dernière semaine d'août) ;

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement propose des activités tous les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël et dernière semaine d'août).

Pour les lycéens deux arrêts de bus (Place de la Pépinière et Rond-point des Serres) horaires disponibles sur le site de la région <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itineraires>

Pour les personnes âgées, handicapées ou de retour d'hospitalisation possibilité de livraison de repas préparés par le Pôle Culinaire. Une prestation de téléalarme peut également être mise en place pour les personnes isolées. Pour plus de renseignements se rapprocher du CCAS d'Angresse.

Des loisirs

Associations Communales ANGRESSE	Président ou responsables	Adresse mail	Téléphone
Comité des Fêtes	Pierre DELPUECH	cdfangresse@outlook.fr	06.45.61.57.21
Club de Pelote	Denis CANALIS	angresse.sports@gmail.com	06.27.95.46.97
Tennis Club	Jean-Michel DAGNAN	tennis.angresse@sfr.fr	05.58.41.75.90
A3 Amicale des Anciens		amicale.anciens.aaa@gmail.com	
A3 Association des Anciens d'Angresse	Jeanine LAPLACE	jeaninedupiree@sfr.fr	05.58.43.63.24
A.C.C.A. (Association Communale de Chasse Agrée)	Ludo PEYPOUDAT	peypoudat.ludovic@gmail.com	06.15.74.65.19
A.A.P.E (Association Autonome des Parents d'Élèves)	Marie-Pierre HERMAN	mariep.herm@gmail.com.	06. 20.66.28.96
ADAMAID (Association d'Assistantes Maternelles Agrées)	Sylvie DUPIN	adamaidlandes@gmail.com	05.58.43.95.30
Club VTT Les Copains d'abord	Denis POUDEX	lescopainsdabordvtt@sfr.fr	06.15.40.89.08
LES ARTS D'ANGRESSE	Nicole COLCHEN	nicole.colchen@gmail.com	06.09.26.10.58
WELC'OM YOGA	Élodie CAMY-SARTHY	welcomyoga@hotmail.com	06.81.10.35.25
A.R.A (Association de Randonnée d'Angresse)	Mariano GARCIA	christine.mariano@orange.fr	06.63.53.86.14
ANGRESSE RANDO	Alain BARADAT	alabaradat@orange.fr	06.75.46.99.54
TEACH ME cours de Guitare	Edouard GOASDOUÉ	teachmemusic40@gmail.com	06.64.84.88.57
SAUVONS NOS BARTHES	Jean-Pierre MINJON	contact@sauvonsnosbarthes.fr	06.89.12.56.91
REMI NOSTE ESTELE	Sophie LUQUET	reminsteestele@gmail.com	06.74.89.05.52
ANGRESSE METAL DETECTING	Nicolas BORDESSOULLES	angressemd@gmail.com	06.06.64.06.64
BAD ASS Badminton	Cédric ANDREU	badass@angresse.com	06.51.97.10.58
LES POUPONS D'ANGRESSE (Assistantes Maternelles Agrées)	Patricia HOURDILLÉ	patricia.hourdille@neuf.fr	06.88.04.87.34
GYMNASTIQUE	Dominique NIEUCEL	domi.aerofit@gmail.com	06.33.35.45.13
TRAIL DES GEMMEURS	Laurent TOURNIER	traildesgemmeurs@gmail.com	06.87.70.34.94
Associations Hors Commune	intervenant à Angresse		
JUDO + TAÏSO	Sébastien PUCHEU	s.p.judo@gmx.fr	07.88.32.99.12
HATTA YOGA	Fabienne ROULLOUAS	fabienne@yogasoham40-64.fr	06.21.07.44.29
Université du Temps Libre (UTL)	MME LEROY	contact@utl-landescotesud.fr	06.37.20.21.53
GROUPE FOLKLORIQUE BASCO-LANDAIS	Dominique LABORDE	groupebascolandais@yahoo.fr	06.88.47.72.40

Petit rappel réglementaire et législatif...

Afin de respecter nos voisins, veillons à :

- Utiliser les engins bruyants (tondeuses, tailles haies, tronçonneuses, et tous engins à moteur)
 - les jours ouvrables entre 8h30 et 12h00, ou 14h00 et 19h30
 - les samedis entre 9h00 et 12h00 ou 15h00 et 19h00
 - les dimanches et jours fériés entre 10h00 et 12h00.
- Ne pas laisser nos végétaux envahir le voisinage en coupant par exemple nos haies à 2 mètres de hauteur et au ras du domaine public.
- Apporter nos déchets de jardinage, ou de chantier à la déchetterie, ainsi que tout objet encombrant ne pouvant être jeté dans les containers. Les agents du Sitcom vident les containers, mais ne ramassent pas les déchets posés à côté ;
- Ne pas brûler les déchets, y compris végétaux ;
- Ne pas laisser son chien errer sur la voie publique ;
- Ramasser les déjections canines de son animal ;
- Eviter le tapage nocturne trop fréquent ;

- Stationner sur les aires prévues à cet effet et éviter d'utiliser les trottoirs comme place de parking.

Les voies douces sont destinées aux piétons, aux vélos, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite. Ce ne sont pas des places de stationnement. Merci de respecter ces voies et leurs usagers.

Un service gratuit de mise à disposition d'une benne pour déchets verts est instauré sur notre Commune.

Chaque semaine, un quartier différent en bénéficie avec l'installation de la benne le vendredi et retrait le lundi.

i ATTENTION : seuls les déchets verts issus de vos jardins sont acceptés dans cette benne. Dans le cas contraire, il sera immédiatement mis fin au service

Dates et lieux de servitude diffusés par Angresse info, sur le site internet et affichés en Mairie.

SYDEC



Le programme de travaux sur l'assainissement collectif.

La commune d'ANGRESSE a transféré sa compétence assainissement collectif au SYDEC en 2013.

Comme pour la majorité des communes en France, le réseau d'assainissement collectif de la commune d'ANGRESSE est perturbé par des entrées d'eaux parasites provenant de la remontée de la nappe phréatique ou des précipitations.

A cet effet, afin de lutter contre ce problème, en 2014, une première étude diagnostic avait été réalisée sur le réseau d'assainissement collectif de la commune, cependant compte tenu des faibles précipitations et du niveau très bas de la nappe lors de ces investigations, les résultats de ce premier diagnostic ont été peu exploités par le SYDEC.

Ainsi, en 2018 et 2019, une nouvelle étude a été réalisée avec pour objectif de localiser ces entrées d'eaux parasites.

Suite à cette étude, des passages caméras ont été accomplis sur des tronçons de réseaux ciblés, afin de vérifier leur état.

Dans le même temps, une grosse campagne de tests à la fumée a été effectuée sur la totalité de la commune d'ANGRESSE, ceci afin de vérifier la **conformité des branchements** au réseau d'assainissement.

60 habitations étaient décelées non conformes en 2019, et à ce jour après avoir bien communiqué avec les administrés concernés, il ne reste plus qu'une quinzaine d'habitations à mettre en conformité (en partie privative).

En ce qui concerne les travaux d'investissement, une première tranche de plus de **170 000 euros**, vient d'être réalisée sur la commune et concerne notamment :

- la réparation de grosses casses et le renouvellement de conduites d'assainissement (route du Vignau)
- l'étanchéification de près de 35 regards de visites
- la réhabilitation de près de 800 ml de réseau (par des techniques de chemisage).

Enfin, pour affiner nos recherches le SYDEC vient de mettre en place un diagnostic permanent du réseau d'assainissement de la commune (conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015), ce qui a impliqué le découpage du réseau en 12 bassins versants, la mise en place de débitmètres ou de sondes de mesure dans des regards de visite.

Ce dispositif qui sera opérationnel début novembre, permettra au SYDEC de suivre le fonctionnement du réseau en temps réel et de plus facilement déceler les entrées d'eaux parasites.

À l'issue des premières conclusions de ce suivi, une seconde tranche de travaux d'investissement sera proposée aux élus du SYDEC.

SITCOM Et vous, c'est quoi votre geste anti-gaspi?

Chaque français jette en moyenne annuellement plus de 20 kg de déchets alimentaires dont 7 kg de nourriture non consommée encore emballée. A travers son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, le Sitcom s'est engagé à réduire la quantité de déchets produits sur son territoire. Une enquête a été réalisée auprès des landais sur leur perception du gaspillage alimentaire. Faisons le point des résultats.



Lutter contre le gaspillage alimentaire : les habitants du Sitcom sont pleinement engagés

Le Sitcom a réalisé, en février 2020, une étude sur le changement de comportement des habitants du territoire du syndicat vis-à-vis de la réduction de déchets. Cette étude a porté sur toutes les thématiques des actions du programme dont le gaspillage alimentaire. Alors quelle est la tendance ? 96 % des habitants sont plutôt (30 %) ou très attentifs au gaspillage alimentaire (66 %). Ce chiffre se confirme car plus de 86 % des personnes interrogées ne jettent que très rarement (47 %) ou jamais (39 %) de produits encore emballés. Les rares produits

qui sont jetés sont principalement dus à une mauvaise gestion de son réfrigérateur ou de ses courses. En effet, les raisons évoquées par les personnes interrogées sont clairement identifiées : ils oublient des produits dans le réfrigérateur (25 %), ils achètent systématiquement les mêmes produits (17 %), ils ne font pas de liste de courses et/ou les menus de la semaine ou ils ne cuisinent que rarement les restes. Ces raisons ne nous sont certainement pas inconnues car nous y avons tous été confronté. Alors comment y remédier ?

Objectif zéro gaspillage alimentaire

Du producteur jusqu'au consommateur, le gaspillage alimentaire touche tous les stades de la chaîne alimentaire. En tant que consommateur, nous pouvons à notre échelle réduire la quantité de nourriture que nous jetons, par des petits gestes simples, applicables dans notre quotidien. Tout le monde en réalise, peut-être même sans le savoir, et le meilleur moyen de partager vos trucs et astuces sur la réduction du gaspillage alimentaire, c'est d'en parler autour de vous.

Et vous ? C'est quoi votre geste anti-gaspi ?



Plus d'infos sur les déchets alimentaires sur www.sitcom40.fr

Numéros Utiles

Mairie

183 av. de la Mairie – 40150 ANGRESSE

Tél. 05 58 43 51 94

Fax : 05 58 43 92 63

Mail : mairie@angresse.fr Site Internet : www.angresse.fr

Pour recevoir la lettre d'information, venez inscrire votre adresse mail à la mairie.

Secrétariat ouvert :

Lundi – Mardi – Jeudi :

8h30 à 12h et 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Accueil de Loisirs

Tél. 05 58 43 97 09

Mail : alsh@angresse.fr

Conciliateur de justice

Tél. 05 58 41 50 11

Mairie de Soustons

Assistants sociaux

Tél. 05 58 72 28 11

Centre médico-social de Capbreton

La Poste d'Angresse

Tél. 05 53 43 64 00

Ouverture du lundi au vendredi de 13h30 à 16h, le samedi de 9h00 à 11h30

Gendarmerie 17

531 av. Charles de Gaulle – Seignosse

Pompiers 18

Route d'Angresse – Capbreton

SAMU 15 ou 112

Taxi médicaments

Tél. 05 58 43 51 94

Déchetterie

Tél. 05 58 43 92 79

Route de Seignosse – Soorts-Hossegor

Horaires du lundi au samedi :

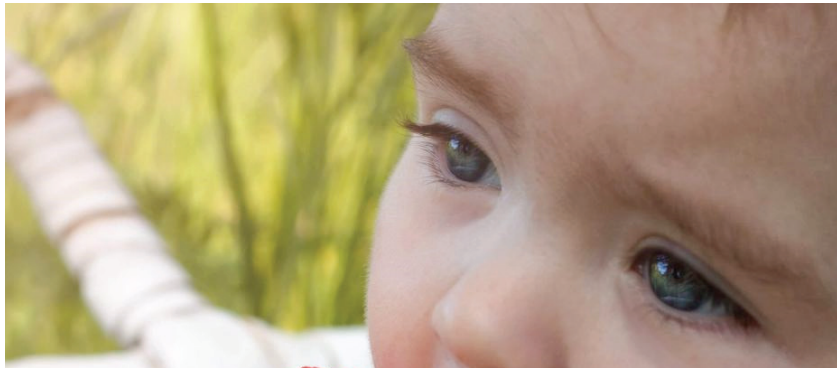
Hiver : 8h – 12h et 13h15 – 18h

Été : 8h30 – 12h et 13h15 – 18h30

Dimanche et jours fériés : 13h15 – 18h30

Fermée le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier

TV LANDES pour voir ou revoir l'actualité sur notre Commune et dans les Landes : <http://tvlandes-replay.fr/>



Etat civil 2019

Naissances :

BOISRAMÉ Alice.....	29.01
PEYTRIN Charlotte.....	14.02
HODIN Anthime	26.02
LASSARTESSÉ TURENNE Izia.....	16.04
FAMILIA JIMENEZ Enzo	19.04
BLONDEAU Éliisa, Martine, Noëlle	22.04
DARRIGADE Kiara	26.04
PIERMAY Éliisa, Sylvie, Christiane.....	04.05
LÉVÉQUE Lise, Laurence, Marilène.....	11.05
NAVARD Léo, Thomas, Maxime	12.05
MOURA PINTO Mathilde, Marie.....	16.06
LÉONARD Maël, François.....	21.07
DESCAZAUX Léonie.....	23.07
CLAVELLY Raphaël, Aimé.....	25.07
CLAVELLY Nathan, Yann	25.07
POQUET DANIEL Malou	05.08
SCHENINI Tymaé.....	07.08
PELLETIER MARIN Jimmy.....	11.08
LACROTTE ROSOUX Jone	13.08
CAUMONT Clément.....	25.08
DIESTE Théo, Henri, Jeames.....	25.08
GASSAMANN Margaux, Lena	01.10
MARTIN BONHOMME Elias	24.10
GALAN Yon.....	25.11

Mariages :

BERLIOZ Baptiste Frédéric et DELUBAC Sophie Marie Anne	09.02
GRANCHERE Alexandre, Thomas, Yann et DARROMAN Sandrine.....	11.05
VIOLLEAU Samuel, Maurice, Félicien et VAN-RIEL Laurine, Jade, Aurore.....	18.05
BAÏER Philippe et GORI Nora.....	18.05
ARNAUD Jean-Philippe Marcel Pierre-Maurice et DE LAPASSE Béatrice Marie Magali	25.05
DUPUY Denis, Claude et BUZY-VIGNEAU Sandrine	22.06
MONTIGNY Yannick, Philippe et ROUBENNE Delphine	24.08
LÉONARD Maxime Joseph et FIEL Marion.....	07.09
MICHAUD Ludovic Benoit et LABOURDETTE Aurélie, Marie	07.09
BAZILE Pascal, David et VIC Nathalie	19.10

Décès :

THÉVENOT Simone, Denise 95 ans.....	08.01
CORDERO Nelly, Raymonde, Juliane née DUPAS 73 ans.....	21.01
CARRECABE Marie-Claude née SABAROTS 79 ans.....	07.02
COSENTINO Dany 75 ans.....	07.03
DUCAMP Jean-Paul 89 ans	18.03
VERGES Claude Jean 86 ans.....	18.05
GALOPIN Yvette née BANCON 82 ans.....	09.07
BRUN Marcel, Jean 83 ans	18.07
VARENAS Anny, Lyne née BAYON 89 ans	14.09
DUBEDOUT Sylviane 57 ans	26.09
GARNIER Jean Alfred 70 ans	09.10
HOLZAPHEL Germaine née LABOUREL 89 ans	08.11
INACIO Manuel Joseph 89 ans	12.11
LAMBERT Fabienne, Marcelle née MARCHAIS, 52 ans	31.08
BORDUS Paul, 86 ans	12.09

PACS :

GASSMANN Jérémy Thomas Albert et JOSSELIN Marie-Jeanne-Eugénie.....	02.04
CARRERE Rémy et CORROY Adéline Agnès Jocelyne.....	04.04
M'CHANGAMA Jacky Mohamed et LLEDO Cindy Patricia	01.08
DENECE Nicolas et HOUDOUIN Julie.....	18.07
LE BARBIER LACOUTURE Léo Pascal et VIGIERE Elodie, Ingrid	21.11
GERMAIN Mathieu, Michaël et DA SILVA Charlotte, Anaïs, Shirley.....	03.12



ÉQUIPE MUNICIPALE 2020/2026



Philippe **SARDELUC**



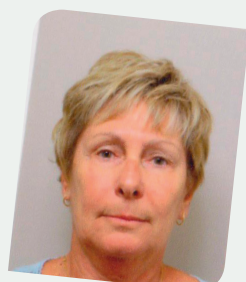
Christine **SUHUBIETTE**



Michel **LÉONARD**



Sylvie **ROULLET**



Dominique **DEVAUD**



Johan **JOUATEL**



Elisabeth **MARTINE**



J.-Michel **DAGNAN**



Patrick **BOULON**



Sandrine **PEIXOTO**



J.-Pierre **DUPIN**



Caroline **PARACHOU**



Charlène **BLANGY**



Christophe **CHESNEAU**



Murielle **POUDENX**



J.-C. **LARGENTON**



Joël **CANTIN**



Sabine **BRUN**



Patrice **HOURDILLÉ**